

Droit d'asile et étrangers: Large coalition nationale contre les durcissements prévus Prise de position de l'Association Suisse des Centres Sociaux Protestants

A propos de la révision de la loi sur l'asile

« Le devoir d'humanité implique de ne pas abandonner à leur sort ceux qui sont menacés par la violence et les persécutions. Nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde, mais nous pouvons peut-être faire un peu mieux que le 0,5%, qui correspond actuellement au pourcentage des réfugiés et personnes déplacées que nous accueillons en Suisse.

Malheureusement, la nouvelle révision va en sens contraire. Les responsables politiques aiment bien dire que « La Suisse accueillera toujours les personnes véritablement persécutées ». En réalité nous leur fermons toujours plus les portes. En supprimant les demandes à l'ambassade, en cherchant à exclure les déserteurs érythréens, dont on sait très bien qu'ils sont menacés par le pire, en voulant condamner pénalement ceux qui s'expriment publiquement sur leur pays, en exigeant des personnes menacées par un danger concret qu'elles apportent des preuves formelles, en introduisant de nouvelles restriction, en ce qui concerne la langue de procédure, les délais de recours, le droit d'être entendu.

Pour les Centres sociaux protestant (CSP), une telle révision est inacceptable. »

Les Centres sociaux protestants de Suisse romande sont implantés à Genève, Lausanne, Moutier et Neuchâtel. Les CSP offrent une écoute, des conseils, et un soutien dans les domaines les plus variés. A ce titre, ils ont créé, depuis plus de trente ans, des services spécialisés pour assister les candidats à l'asile dans leurs démarches. www.csp.ch.

Porte-parole pour les questions d'asile :
Yves Brutsch, 022.807.07.00, ybrutsch@csp-ge.ch